

INTERNATIONAL
STANDARD

ISO
1176

NORME
INTERNATIONALE

Second edition
Deuxième édition
1990-07-15

**Road vehicles — Masses — Vocabulary and
codes**

Véhicules routiers — Masses — Vocabulaire et
codes

iTEH Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 1176:1990](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/f45ee100-e31d-47a0-b6e3-4b4925b814e0/iso-1176-1990>



Reference number
Numéro de référence
ISO 1176 : 1990 (E/F)

Foreword

ISO (the International Organization for Standardization) is a worldwide federation of national standards bodies (ISO member bodies). The work of preparing International Standards is normally carried out through ISO technical committees. Each member body interested in a subject for which a technical committee has been established has the right to be represented on that committee. International organizations, governmental and non-governmental, in liaison with ISO, also take part in the work. ISO collaborates closely with the International Electrotechnical Commission (IEC) on all matters of electrotechnical standardization.

Draft International Standards adopted by the technical committees are circulated to the member bodies for voting. Publication as an International Standard requires approval by at least 75 % of the member bodies casting a vote.

International Standard ISO 1176 was prepared by Technical Committee ISO/TC 22,
Road vehicles.

This second edition cancels and replaces the first edition (ISO 1176 : 1974), redefining the constitutive elements of certain basic masses and creating the "ISO-M..." coding system.

Annex A of this International Standard is given for information only.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/145ee100-e31d-47a0-b6e3-4b4925b814e0/iso-1176-1990>

© ISO 1990

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher./Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

International Organization for Standardization

Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Switzerland

Printed in Switzerland/Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Norme internationale requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1176 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*.

Document de Présentation

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1176 : 1974), dont elle constitue une révision redéfinissant les éléments constitutifs de certaines masses de base et créant le système des codes « ISO-M... ».

ISO 1176:1990

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

This page intentionally left blank

iTeH Standards (<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

[ISO 1176:1990](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/f45ee100-e31d-47a0-b6e3-4b4925b814e0/iso-1176-1990>

Road vehicles — Masses — Vocabulary and codes

Véhicules routiers — Masses — Vocabulaire et codes

1 Scope

This International Standard defines terms and codes for masses of road vehicles as defined in ISO 3833, with the exclusions indicated below, where these road vehicles are in a condition as first manufactured; they may be complete road vehicles or otherwise. The codes are intended to be used for the exchange of vehicle data and electronic processing.

The following vehicle types are excluded:

- specially designed vehicles for uses other than the transport of passengers and/or goods;
- motorcycles and mopeds, which are covered by ISO 6726^[1];
- towed caravans, which are covered by ISO 7237^[2].

This International Standard does not specify measuring procedures, units to be used or tolerances.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit les termes et les codes relatifs aux masses des véhicules routiers tels que définis dans l'ISO 3833, à l'exception des types indiqués ci-après, dans leur état de fabrication, qu'ils soient complets ou non. Les codes ont été prévus pour permettre l'échange de données relatives aux véhicules et leur traitement informatique.

Les types de véhicules suivants sont exclus:

- les véhicules de conception spéciale, destinés à d'autres usages que le transport des personnes ou des marchandises;
- les motocycles et les vélomoteurs, qui sont traités dans l'ISO 6726^[1];
- les caravanes tractées, qui sont traitées dans l'ISO 7237^[2].

La présente Norme internationale ne prescrit ni les méthodes de mesure, ni les unités à employer, ni les tolérances à appliquer.

2 Normative reference

The following standard contains provisions which, through reference in this text, constitute provisions of this International Standard. At the time of publication, the edition indicated was valid. All standards are subject to revision, and parties to agreements based on this International Standard are encouraged to investigate the possibility of applying the most recent edition of the standard indicated below. Members of IEC and ISO maintain registers of currently valid International Standards.

ISO 3833 : 1977, *Road vehicles — Types — Terms and definitions*.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 3833 : 1977, *Véhicules routiers — Types — Dénominations et définitions*.

3 General

3.1 These definitions facilitate useful comparison of masses under identical loading conditions; they have been drafted taking into account their possible interest to administrative authorities, manufacturers and users.

3 Généralités

3.1 Les définitions permettent de comparer utilement des masses qui s'appliquent aux mêmes états de charge; elles ont été rédigées en tenant compte de l'intérêt qu'elles présentent pour l'administration, le constructeur et l'utilisateur.

3.2 "Load" is considered to be the force transmitted by the vehicle, or by the part of the vehicle defined, to the horizontal plane of contact, under static conditions.

"Mass" means the essential quantity that produces weight and inertia phenomena of the vehicle or the vehicle component parts, i.e. the quantity expressed in terms of resistance to acceleration.

Masses and loads are measured with the vehicle stationary, and its road wheels in the straight-ahead position.

3.3 Under some definitions, certain elements are asterisked (*): these need not be included in the mass. Conversely others, which are not listed, such as fifth wheel, auxiliary anti-skid devices, may be added in the mass.

In both cases, the manufacturer when specifying the vehicle mass corresponding to a given term shall indicate "ISO-M...", and list afterwards any elements not delivered or added.

If the mass of the driver is included, this fact shall be stated.

3.4 Mass distribution on each axle (or on each tyre) can be indicated by adding an identification number for the corresponding axle to the code, where axle No. 1 is the foremost axle.

EXAMPLES

ISO-M06 Complete vehicle kerb mass

ISO-M061 Distribution of the complete vehicle kerb mass on the foremost axle

ISO-M062 Distribution of the complete vehicle kerb mass on the second axle, etc.

ISO-M15 Maximum authorized tyre load

ISO-M151 Maximum authorized load on a tyre of the foremost axle

ISO-M152 Maximum authorized load on a tyre of the second axle, etc.

4 Terms, definitions and codes

4.1 bare chassis dry mass: Mass of the bare chassis as a mechanical whole including only the parts strictly necessary for the operation intended by the manufacturer.

For a bare motor vehicle chassis, therefore, if fuel, lubricants and coolant liquid (if needed) are supplied, the vehicle is capable of moving by its own means.

Fitting of the following parts or elements is at the option of the manufacturer:

- engine bonnet or cover, wheel boxes, trailer coupling device, supplementary gearbox, power take-off (PTO), re-

3.2 Par «charge», on entend la force avec laquelle le véhicule, ou la partie du véhicule définie, s'applique sur un appui horizontal dans des conditions statiques.

Par «masse», on entend la grandeur engendrant le phénomène de poids et le phénomène d'inertie du véhicule ou des parties du véhicule, c'est-à-dire la grandeur exprimée en termes de résistance à l'accélération.

Les masses et les charges sont relevées, le véhicule étant arrêté et ses roues principales étant disposées en position de marche rectiligne.

3.3 Dans certaines définitions, les éléments qui figurent avec un astérisque (*) peuvent ne pas être inclus dans la masse. À l'inverse, d'autres éléments qui n'y figurent pas, tels que sellette d'accouplement et dispositifs auxiliaires antidérapants, peuvent être ajoutés et ainsi inclus dans la masse.

Dans les deux cas, au moment de déclarer la masse du véhicule correspondant à un terme donné, le constructeur doit spécifier «ISO-M...» et faire figurer, à la suite de cette indication, la liste de tous éléments non fournis ou ajoutés.

Si la masse du conducteur est incluse, ce fait doit être indiqué.

3.4 On peut indiquer la répartition des masses par essieu (ou par pneumatique) en ajoutant au code le numéro d'identification de l'essieu correspondant, l'essieu no 1 étant l'essieu situé le plus en avant.

EXEMPLES

ISO-M06 Masse du véhicule complet en ordre de marche

ISO-M061 Répartition de la masse du véhicule complet en ordre de marche sur l'essieu le plus en avant

ISO-M062 Répartition de la masse du véhicule complet en ordre de marche sur le deuxième essieu, etc.

ISO-M15 Charge maximale autorisée par pneumatique

ISO-M151 Charge maximale autorisée sur un pneumatique de l'essieu le plus en avant

ISO-M152 Charge maximale autorisée sur un pneumatique du deuxième essieu, etc.

4 Termes, définitions et codes

4.1 masse du châssis nu, à sec: Masse du châssis nu, c'est-à-dire de l'ensemble mécanique comportant les seules pièces strictement indispensables à l'emploi prévu par le constructeur.

Pour le châssis nu d'un véhicule à moteur, il résulte donc que si du combustible et (éventuellement) du liquide de refroidissement sont ajoutés, le véhicule devient capable de se déplacer par ses propres moyens.

Le montage des pièces ou éléments suivants est facultatif au gré du constructeur:

- le capot du moteur, l'avant, les passages de roues, le dispositif d'attelage de remorque, une boîte de vitesse sup-